

OBLIGATION + OUTIL CONSEILLÉ

RÉSULTAT OBLIGATOIRE : MACHINE SÛRE, CONFORME ET MAINTENUE - DOSSIER RPC
RECOMMANDÉ COMME PREUVE PAR MACHINE

RPC-SUP-024B

Si ce modèle RPC est retenu, ouvrir un dossier distinct pour chaque pétrin, batteur, laminoir, diviseuse, trancheuse, four ou autre équipement de travail.

1. IDENTIFICATION DE LA MACHINE

DÉSIGNATION / FONCTION

FABRICANT / MODÈLE

NUMÉRO DE SÉRIE / ANNÉE

EMPLACEMENT PRÉCIS

DATE DE MISE EN SERVICE

RESPONSABLE DU DOSSIER

2. DOCUMENTS CLASSÉS

PIÈCES DISPONIBLES ET LISIBLES

- ☐ Notice d'instructions du fabricant dans une langue comprise par les utilisateurs
- ☐ Déclaration de conformité ou document de conformité applicable à la date de mise sur le marché
- ☐ Plaque d'identification et photographies de la machine dans son implantation réelle
- ☐ Plans, schémas, accessoires autorisés et limites d'utilisation
- ☐ Rapports de vérification, contrôles, mises en conformité et levées d'observation
- ☐ Historique des modifications, déplacements, incidents et interventions

EMPLACEMENT PHYSIQUE OU NUMÉRIQUE DU DOSSIER MAÎTRE

Ne jamais conclure à la conformité sur la seule présence d'un marquage ou d'une notice. Le contrôle porte aussi sur l'état réel, l'implantation, les usages et les modifications de la machine.

OBLIGATION + OUTIL CONSEILLÉ

RÉSULTAT OBLIGATOIRE : MACHINE SÛRE, CONFORME ET MAINTENUE - DOSSIER RPC
RECOMMANDÉ COMME PREUVE PAR MACHINE

RPC-SUP-024B

À vérifier sur la machine en situation réelle, après arrêt sûr et avec une personne compétente.

Point contrôlé	Critère observable	Conforme / non conforme	Action / échéance
Protecteurs fixes ou mobiles	Présents, stables, non neutralisés, empêchent l'accès à la zone dangereuse		
Verrouillage des capots	Si le risque et la machine l'exigent : ouverture empêchée en marche ou arrêt du mouvement dangereux à l'ouverture		
Arrêt normal	Accessible, identifié et efficace		
Arrêt d'urgence	Lorsqu'il est requis compte tenu de la machine et du risque : accessible, identifié et efficace		
Prévention du redémarrage	Retour de courant ou fermeture d'un capot sans remise en marche inattendue		
Consignation des énergies	Séparation, condamnation, dissipation, vérification d'absence d'énergie		
Électricité / câbles	Coffrets fermés, câbles protégés, aucune partie active accessible		
Aspiration / rejets	Captage adapté ; poussières et rejets évacués sans créer un autre danger		
Poste et accès	Éclairage, stabilité, circulation, hauteur, nettoyage et dégagement suffisants		
Utilisation et formation	Utilisateurs désignés, consignes comprises, usages interdits connus		

En cas de danger : arrêter et isoler la machine, interdire son utilisation, traiter l'écart puis faire valider la remise en service. Ne pas retirer ni neutraliser un protecteur pour poursuivre la production.

OBLIGATION + OUTIL CONSEILLÉ

RÉSULTAT OBLIGATOIRE : MACHINE SÛRE, CONFORME ET MAINTENUE - DOSSIER RPC
RECOMMANDÉ COMME PREUVE PAR MACHINE

RPC-SUP-024B

Tracer les contrôles, incidents, réparations, modifications et décisions de remise en service.

Date	Motif / défaut	Machine isolée	Intervention et pièce	Contrôle avant reprise	Responsable / preuve

PROCHAIN CONTRÔLE PLANIFIÉ

LIEU DES RAPPORTS ET FACTURES

PERSONNE AYANT CONTRÔLÉ

Nom / qualité :

Date :

Signature :

EMPLOYEUR - REMISE EN SERVICE

Nom / qualité :

Date :

Signature :